

Pour un accord de coalition  
assurant une transition vers  
une économie durable incluant  
le secteur financier

## Déi lénk Hand däerf net de Géigendeel maache vun deem wat déi riets Hand mécht

Le Cercle de Coopération des ONGD, le groupe de travail « Finance durable » et l'Initiative pour un devoir de vigilance représentent près d'une centaine d'organisations de la société civile œuvrant pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable et étant actives dans la lutte contre les inégalités dans le monde.

En tant que l'un des pays ayant la plus grande empreinte écologique au monde et en tant que membre du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, le Luxembourg doit également assumer ses responsabilités internationales.

En effet, selon le spillover index des Nations Unies<sup>1</sup>, le Luxembourg a une des performances les plus négatives (162<sup>e</sup> place parmi 166) globalement en termes d'effets néfastes de ses politiques sur le développement durable d'autres pays.

Certains défis clés devront être abordés avec des mesures concrètes, notamment :

- la transition vers une économie plus durable et la responsabilisation du secteur financier au niveau des droits humains, y inclus le droit de la biodiversité et de l'environnement ainsi que la lutte contre le dérèglement climatique;
- la cohérence des politiques pour le développement et la prise en compte et la mitigation des effets négatifs de la politique économique et commerciale du Luxembourg au niveau global.

Les victimes des violations des droits humains et les conséquences négatives de la crise climatique ne devront pas être oubliées lors des négociations du futur accord de coalition, et l'engagement pour un développement durable devra désormais faire partie de l'ADN des entreprises au Luxembourg au 21<sup>e</sup> siècle, mais aussi de la politique économique de l'Etat luxembourgeois.

### Les revendications

<sup>1</sup> <https://dashboards.sdgindex.org/rankings/spillovers#:~:text=Countries%20are%20ranked%20by%20their,economy%20%26%20finance%2C%20and%20security>. "Countries are ranked by their spillover score. Each country's actions can have positive or negative effects on other countries' abilities to achieve the SDGs. The Spillover Index assesses such spillovers along three dimensions: environmental & social impacts embodied into trade, economy & finance, and security. A higher score means that a country causes more positive and fewer negative spillover effects."

## Dans ce contexte, nos revendications pour l'accord de coalition sont les suivantes :

Assurer une vraie conformité et cohérence au niveau des lois nationales et des prises de position du gouvernement au niveau de l'Union Européenne avec les traités internationaux en matière de droits humains, climat et environnement ;

Assurer la revue du Nohaltegkeets-Check avec des critères plus ambitieux, l'implication de la société civile au niveau de la consultation lors de ce processus, ainsi que l'intégration du Nohaltegkeets-Check au niveau législatif ;

Implémenter un mécanisme de correction des incohérences constatées et créer un budget dédié à un suivi permanent et à une gouvernance robuste de la cohérence des politiques ;

Développer et appliquer des indicateurs et méthodes de coordination et d'évaluation performants et contraignants en matière de cohérence des politiques ;



Mettre en place un responsable au Ministère d'Etat, qui veillera à une cohérence des politiques, notamment en matière de droits humains, climat et environnement en lien avec les activités économiques ; les décisions y respectives seraient à prendre en conseil de gouvernement ;

Procéder à une analyse de la politique luxembourgeoise en lien avec le spillover index des Nations Unies et intégrer les conclusions de manière cohérente au niveau des politiques nationales et internationales.

Garantir la conformité des entreprises à participation étatique et des organismes de l'Etat avec les traités internationaux en matière de droits humains, environnement et climat, ainsi que les normes internationales telles que les Principes directeurs des Nations Unies et de l'OCDE relatifs aux entreprises et aux droits humains.